

## Code de Conduite du Partenariat de Vision Mondiale

« Le comportement du personnel de Vision Mondiale doit refléter l'honnêteté, l'intégrité, l'efficacité, les valeurs et la mission de l'organisation »

La Hotline de VM est :

- ouverte 24h/24
- confidentielle
- disponible dans 180 langues
- assurée par un tiers impartial

### Hotline de Vision Mondiale pour l'Intégrité et la Protection

Signalez tout risque en ligne ou en composant un numéro vert :

Pour trouver le numéro vert de votre pays :

<http://worldvision.ethicspoint.com>  
ou Appelez en PCV : +1-503-726-3990

### Hotline de Vision Mondiale pour l'Intégrité et la Protection



« En effet, nous avons à cœur d'avoir une conduite irréprochable, non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes »  
— 2 Corinthiens 8 : 21

En tant qu'organisation chrétienne, Vision Mondiale veut maintenir une honnêteté et une intégrité irréprochables partout où elle est amenée à intervenir. Aussi, toute activité qui n'est pas en ligne avec ses valeurs fondamentales doit être dénoncée. Si vous êtes témoins d'un comportement malhonnête représentant une menace pour les enfants, le personnel ou le Partenariat, nous vous encourageons à en parler à votre supérieur. S'il ne vous est pas possible de lui parler ou si vous craignez des représailles, la Hotline de Vision Mondiale pour l'Intégrité est là pour vous aider.



Vision Mondiale et VisionFund attendent de toute personne impliquée dans le travail de l'organisation qu'elle respecte le Code de Conduite du Partenariat de Vision Mondiale. Cela concerne la direction, le personnel, les bénévoles, les membres du Conseil, les bénéficiaires financiers et les contractuels.



## Ce qu'il faut signaler

### Les comportements illicites ou frauduleux

- Activité criminelle, vols et violences inclus
- Comportement mettant en danger la santé ou la sécurité du personnel
- Activité nuisant à l'environnement
- Fraude, détournement de fonds, corruption ou abus des biens de Vision Mondiale
- Pratiques douteuses de comptabilité, d'audits, d'achats ou de sous-traitance
- Délits juridiques, fiscaux et d'usage
- Relations professionnelles avec des parties impliquées dans des activités illégales

### Les relations anormales entre le personnel

- Harcèlement – général ou sexuel
- Menace de violences à l'égard de soi ou des autres
- Discrimination ou préjudices

### Les comportements portant atteinte aux enfants

- Négligence d'un enfant à la charge de Vision Mondiale
- Abus physique, sexuel ou émotionnel d'un enfant
- Courtiser ou épouser un enfant
- Actions (ou inaction) du personnel de Vision Mondiale pouvant mettre la vie d'un enfant en danger
- Infraction aux exigences de la Protection de l'Enfance

## Ce que la hotline n'est pas

La hotline ne doit pas se substituer à une discussion franche avec votre supérieur. Elle ne doit pas non plus être utilisée pour aborder des questions de ressources humaines comme les salaires, les promotions ou les mesures disciplinaires. Elle ne doit être sollicitée que pour signaler des faits graves et/ou si vous ne vous sentez pas en mesure de partager vos inquiétudes avec votre supérieur.

Remarque : la hotline n'est pas adaptée aux situations de crise. En cas d'urgence, veuillez contacter les autorités locales.

## Lorsque vous appelez/vous connectez

Un spécialiste EthicsPoint, ou un formulaire en ligne, vous guidera à travers une série de questions afin de mieux comprendre votre inquiétude et vous aider à remplir un dossier. Vous recevrez une référence vous permettant de suivre le dossier. Votre identité demeurera confidentielle tout le long du signalement et de la résolution.

Vision Mondiale dispose d'une hotline confidentielle en partenariat avec EthicsPoint, prestataire de services liés au respect de l'éthique. Cette hotline est accessible par toute personne impliquée dans le travail de l'organisation qui désire signaler un comportement malhonnête ou illicite.

Nous attendons de chaque membre de l'organisation qu'il agisse avec intégrité et dans le meilleur intérêt du Partenariat. C'est pourquoi tout comportement fautif doit être signalé.

Nous sommes conscients que de telles occurrences peuvent vous mettre dans une situation délicate.

Afin de protéger votre sécurité, la Hotline de Vision Mondiale pour l'Intégrité et la Protection reste entièrement confidentielle.